

COMPTE RENDU REUNION GROUPE DE TRAVAIL PARAPENTE - visioconférence du 25 Avril 2023 - 18h30

Présents : Eric FRADET, Victor LOSANTOS, Gérard PERRET, Marc SABOUL,
Excusé : Michel SARTHE, JL CHIRON, Aiguebelette

Victor LOSANTOS ouvre la séance. Il fait lecture du C.R. de la réunion du 28 février 2023 en reprenant point par points les sujets abordés.

- Informations relatives aux conditions d'assurances « automne ».

Le GT avait émis le souhait, comme par le passé, de pouvoir délivrer les licences de l'année n+1 dès le 1er octobre de l'année n. Ce sujet concernait également toutes les autres activités fédérales. Le chevauchement comptable sur deux années et la modification informatique étaient un obstacle à ce projet.

La mise en application de cette procédure pourrait être active au 1er octobre 2023 et le montant serait équivalent à celui d'une licence-assurance "stage" de 30 jours. Ce projet sera présenté pour approbation à l'AG

La mise en place de la licence automne a été présentée à l'AG et adoptée.

- Tableau de bord fédéral annuel pour le parapente.

Deux écoles seulement ont renvoyé leurs statistiques. Les écoles seront relancées et ainsi le tableau récapitulatif permettra de faire un bilan annuel et précis de l'activité.

Victor fera une lettre de relance.

Voir lettre relance en annexe

- Réglementations.

Le tableau récapitulatif "BREVETS" rédigé par M.S. sera mis en ligne.

Cette tâche a été effectuée ce 2 mars.

- Imprimés des Brevets et Carnets de Vols.

L'école Aiguebelette ayant fait une demande de quelques imprimés et de deux carnets de vols, Victor les fera envoyer par le secrétariat fédéral.

Nécessaire fait par Victor et secrétariat fédéral.

- Comptabilisation des parachutistes pratiquant le parapente de manière autonome (nombre de parachutistes pilotes brevetés "B" parapente).

Comme l'avait proposé Yves-Marie Guillaud lors de la réunion du 15 décembre, le projet avait été déjà validé par le G.T. Il sera adressé à Daniel Grand et Guillaume Dubois pour étude et si possible mise en application. ANNEXE 1

Fait par Michel

- Budget - aide au fonctionnement et au développement.

Il sera demandé à toutes les écoles de faire connaître leurs souhaits et prévisions pour l'année en cours 2023 et pour l'année 2024 si possible. Les clubs ou écoles évalueront leurs projets et leurs besoins en examen (MF et Qbi) oui en recyclage. Il en sera de même pour tout autre projet : compétition, stage d'intérêt national, opération particulière (manifestation Coupe Icare ...). Ces informations pourront être transmises au Groupe de Travail et à chaque événement sera joint un budget prévisionnel

équilibré. Un récapitulatif sera effectué et présenté à la Fédération pour l'obtention d'un budget global annuel.

Trois structures ont répondu qui ont exprimé leur besoin en matière de formation et de matériel. Il est convenu d'organiser une séance d'examen à l'automne : date et lieu à définir par les structures concernées en liaison avec Eric F.

Pour ce qui est de la durée de vie du matériel et l'obligation de remplacement EF doit faire le point sur le sujet et nous faire un retour.

Eric F évoque qu'un changement fédéral dans la prise en charge des frais de déplacement des participants au jury d'examen à eu lieu.
VL se renseigne .

PROCHAINE REUNION - VISIOCONFÉRENCE : le mardi 28/09 2023 à 18h30

Fin de réunion : 20h



Paris, le 01 mars 2023

Ref: 23.0100

Objet : Relevé d'activité

Bonjour à tous,

Le groupe de travail Parapente souhaite agir pour développer l'activité et donner une meilleure visibilité à notre pratique.

A cet effet il nous a paru nécessaire d'avoir les statistiques de la situation actuelle et de suivre l'évolution au cours du temps pour voir l'impact et l'évolution de nos actions.

Vous trouverez ci-joint le modèle d'un tableau qui récapitule les données dont nous avons besoin pour suivre l'activité.

Il vous est demandé de le renseigner tous les ans pour faire le bilan de l'année passée, en particulier pour 2022, et nous le renvoyer.

L'implication de tous est nécessaire et permettra d'avoir une image fidèle de la situation actuelle et de son évolution au cours du temps.

Je vous remercie d'avance pour cet effort collectif dont les résultats vous seront communiqués à l'échéance.

Cordialement

Victor LOSANTOS
Réfèrent Groupe de Travail
Parapente

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1999
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 764 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 2
Tél : 01 53 46 68 68
Email : ffp@fp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Oss 1400029 - www.oss.fr